

COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRE ET GENERALE DU 11 MARS 2023

En tant que Président, Michel salue toutes les personnes rassemblées, les remercie de leur présence, avec une mention particulière pour ceux qui ont dû braver les risques liés aux déplacements, en cette période d'agitation sociale.

Nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux adhérents, d'autres, prendront leur décision après la réunion.

Le Président présente 2 invités, David, qui représente la mairie de Nieul sur Mer et Hervé, qui représente la fédération Générations Mouvement.

115 personnes sont recensées présentes sur les feuilles d'émargements.

Ce qui représente un taux de participation exceptionnel de 58% pour un effectif de 198 adhérents, à jour de leur cotisation, au moment de cette assemblée.

Nous nous félicitons de cette participation rarissime !

(On estime en général, qu'un bon taux de participation aux AG se situe dans les 30 %).

Que dire de nos 58 % !

Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président déclare la séance ouverte à 10h15

Modifications des statuts.

Dans les associations loi 1901, il y a des devoirs, des droits et des obligations.

En ce qui concerne l'organisations et le nombre de voyages, la loi est tolérante :

il est dit : « ... une quantité raisonnable », si nous approfondissons la question, nous trouvons des textes stipulant : « 1 ou 2 voyages par an, mais, pas tous les ans ».

BNL organise 2 à 3 voyages par an, et tous les ans, nous sommes donc en infraction vis-à-vis de la loi.

Dans le cas d'un contrôle par l'administration, nous encourons une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€, et, surtout, une peine de prison de 1 an pour le Président.

Nous avons donc cherché la meilleure solution pour régulariser cette situation.

Une seule solution existe : il faut un N° d'immatriculation au registre des organisateurs de sorties et voyages.

Pour cela, il y a deux possibilités, suivre une formation, longue et coûteuse, ou, intégrer une fédération possédant déjà cette immatriculation, que nous pourrons utiliser.

Nous avons trouvé deux fédérations, la première était d'un coût plus élevé que l'autre.

La deuxième, la Fédération Générations Mouvement, est anciennement connue sous le nom des Aînés Ruraux. L'association Nieul Détente a été affiliée à cette fédération du temps de son existence.

Après avoir pris contact avec les dirigeants de cette fédération, nous avons signé un contrat, et nous sommes désormais en règle.

A la fin de cette AG, Hervé répondra à vos questions sur la fédération Générations Mouvement.

Le prix demandé pour l'adhésion à la fédération est de 7 € par personne et par an.

Ce qui représente, pour nos 200 adhérents, un coût supplémentaire annuelle de 1400€.

Le financement de cette nouvelle mesure est couvert :

- Par les adhérents :
Augmentation de la cotisation annuelle qui inclus désormais la part assurance :
3€ par an et par personne. 200 adhérents x 3€ = 600€
La cotisation passe de 12 à 15 €
- Par les assurances :
 - L'assurance responsabilité civile est incluse dans la cotisation de 7€ à la fédération.
Nous avons donc annulé celle contractée auprès de l'assureur SMACL = 500€
 - L'assurance « voyage » est incluse dans la cotisation de 7€ à la fédération.
Pour chaque voyage, nous prenons une assurance auprès de Groupama qui propose une couverture voyage d'un montant de 3€ par voyageurs.
BNL organise 3 voyages par an pour un total de 100 voyageurs. 100 voyageurs x 3€ = 300€

Le compte est bon : 600 € de vos cotisations, + 500 € d'assurance RC, + 300 € assurance voyage = 1400€

C'est aussi pour cette raison, et pour être en conformité avec la loi, que les voyages sont ouverts, **impérativement, à nos adhérents BNL. SI VOUS N'AVEZ PAS COTISE, VOUS NE PARTIREZ PAS.**

Toutefois, pour bénéficier de cette assurance très avantageuse, Marlène, correspondante de la fédération Générations mouvement, m'a alerté sur le fait que, les risques couverts, ne peuvent être pris en charge que s'ils sont prévus pour une activité clairement spécifiée dans les statuts.

Je vous propose donc d'ajouter un maximum d'activités à nos statuts.

Si je prends l'exemple de « balade gourmande », nous n'en ferons peut-être jamais, dans l'hypothèse contraire, je n'aurais pas à vous solliciter en urgence, pour modifier les statuts.

Lors de notre dernière réunion du conseil d'administration, nous avons eu une discussion longue et compliquée sur la date à prendre en compte pour le droit de vote aux assemblées. Il faut être à jour de sa cotisation, bien sûr, mais doit-on se baser sur la date de l'année d'établissement des comptes ou sur celle de la tenue de l'assemblée ?

Après recherche, il s'avère que seuls les statuts définissent ces conditions, il n'y a pas de règle officielle.

Aussi je vous propose d'adopter ce qui est le plus utilisé dans les autres associations :

Lors d'une assemblée générale, qu'elle soit extraordinaire ou ordinaire, seul l'adhérent à jour d'une cotisation à l'association, au jour de la tenue de ces AG, peut voter.

Questions sur ces deux modifications des statuts ?

Eric demande à ce que soit ajoutées les sorties et croisières en bateau, cela sera fait.

Vote à mains levées. Contre 0, abstention 0, propositions acceptées à l'unanimité.

Le Président remercie les adhérents pour leur vote positif

En tant que président de l'association BNL je déclare que cette AG extraordinaire est close.

Assemblée générale ordinaire. Je déclare l'AG ouverte,
Voici le Bilan moral et d'activités 2022.

La vie dans notre association

Notre association peut se diviser en 5 branches : Le Club, la marche, les sorties, les voyages et notre participation à la vie communale.

Le club, 20 à 25 personnes participent aux activités du mardi et jeudi après-midi.

Ils organisent plusieurs tables de jeux, belote, tarot, Rummikub, triomino ou autres jeux de société divers. Moyennant une participation de 1€50 par personne, un goûter avec boisson est servi vers 16h30.

La marche, Les mardis et jeudis matin la marche est organisée avec une fréquentation moyenne de 8, 12 ou 14 personnes, au maximum.

Le mardi c'est une marche de 4 à 5 kms en 1h30, et le jeudi c'est une marche de 10 à 12 kms en 2 h.

En saison estivale, 1 fois par mois, un covoiturage est organisé pour faire des marches sur d'autres sites : Le pont de l'île de Ré, le lac de trace à Aigrefeuille. D'autres sites sont en projet. Nos groupes sont constitués, en principe, de 8 à 14 personnes.

Autour de Nieul, de nombreux parcours sont déjà organisés.

Les sorties, Le 13 avril, nous étions en Pays de Loire avec une autre association ARNA, nous avons visité plusieurs sites et découvert la vie d'autrefois dans ces régions.

Le 15 juin, nous étions 50 à planète sauvage près de Nantes, une façon inversée de voir un zoo : les humains sont en cage et les animaux sont en liberté.

En octobre, 30 personnes, profitent d'une journée au cabaret de Périgny, l'Entrepôt.

Les Voyages. Maintenant nous allons faire le bilan des voyages, qui représentent 50% de notre activité, non seulement en nombre de participants, mais aussi en chiffre d'affaires.

En mai 41 adhérents participent au voyage en Croatie. Voyage tant attendu !

Nous avons négocié ce voyage en 2019 pour 2020. Repoussé en 2021 et 2022 pour cause de covid

Ce fût un voyage très calme, et sans contrainte importante d'horaires (soir et matin).

En septembre, 40 adhérents prennent le bus pour la Cantabrie, nous avons choisi la dernière semaine de septembre, qui, historiquement est toujours une semaine ensoleillée. Cette année nous n'avons eu que de la pluie, du vent, et parfois du soleil. Heureusement nous avons une très bonne guide, et une ambiance chaleureuse.

Je ne sais pas si vous avez reconnu le bâtiment sur la photo, mais il s'agit bien d'un des lieux de tournage de la série grand hôtel. Enfin, certaines scènes y ont été tournées, pas toutes évidemment.

Enfin en décembre, nous étions 31 au Vietnam. Comme vous avez pu le voir dans le journal Sud-Ouest, « une nouvelle façon de voyager ».

Nous avons dû organiser le voyage nous-même, afin de retrouver un prix proche de celui de notre voyage annulé au Sri Lanka.

Nous avons organisé les transferts vers l'aéroport, négocié les billets d'avion avec Vietnam Air Lines. Précisons que nous avons eu 4 avions : l'aller, le retour et les vols intérieurs. Nous avons aussi mis en place des circuits dans le pays, avec l'aide de M. Van Thai le patron d'une entreprise Vietnamiennne de circuits touristiques responsables.

Inutile de préciser que sans l'aide de Jean-Philippe et de son épouse Trinh, nous n'y serions pas arrivés.

Mais au final le résultat valait largement les efforts énormes déployés pour vous offrir ce merveilleux voyage.

Plusieurs personnes m'ont informées vouloir faire le même voyage que nous. Je n'ai pas noté les noms, car je ne saurais pas trop où trouver assez de monde pour faire un deuxième groupe. Toutefois il se pourrait que cela soit possible, mais en petit groupe de 15 à 20 personnes, donc si vous souhaitez aller au Vietnam venez vers nous, et nous verrons s'il est possible de constituer un autre groupe.

Enfin pour terminer le bilan voyages, une précision, nous devons partir au Sri Lanka en 2022, J'ai annulé ce voyage pour cause de troubles dans le pays.

Certaines mauvaises langues n'ont pas hésité à dire, que nous aurions dû faire ce voyage quand même.

Oui, peut-être, le climat s'est un peu détendu depuis, mais il n'en reste pas moins que les approvisionnements sont difficiles, les habitants toujours aussi pauvres et affamés.

Partir à 2 ou 3 personnes, ce n'est pas la même responsabilité, que de partir à 31.

Si tout va bien, pas de soucis, mais si un problème survient, qui va porter cette la responsabilité ?

De plus, faire un voyage dans une dictature, c'est aussi cautionner le régime en place, et cela, nous ne pouvons pas l'accepter.

Je vais maintenant vous présenter le bilan des adhérents ayant cotisé en 2022.

Lors de l'AG de l'année précédente je vous avais informé de mon souhait d'avoir en 2022 au moins 200 adhérents. Nous avons presque atteint cet objectif, effectivement, l'effectif au 31 décembre est de 198 adhérents, qui se répartissent géographiquement de la façon suivante :

Nieul sur Mer	60 soit 38%
La Rochelle	18 soit 12 %
Marsilly	9 soit 6 %
Lagord	9 soit 6 %
Esnandes	8 soit 5 %
L'Houmeau	7 soit 4 %
Puilboreau	4 soit 3 %
Divers	83 soit 26 %

Pour 2023, à ce jour, nous sommes 156 personnes inscrites. 100 adhérentes, et 56 adhérents.

Question sur le bilan moral et d'activités. Aucune question.

Mon bilan moral et d'activité s'achève, je dois vous rendre les clefs, et vous demande de voter le quitus pour mon action en tant que Président.

Vote Contre 0, Abstention 0. Le quitus est donc donné au Président.

Quelles sont les conséquences du vote du quitus,

Si le quitus moral n'est pas adopté, La ou le président doit démissionner.

Si le quitus financier n'est pas adopté, la ou le trésorier doit démissionner

Merci, par ce vote, de m'accorder une nouvelle fois votre confiance.

Je reprends les clés.

Pour vous faire parvenir des informations, je dispose d'une messagerie via le site BNL. Lorsque nous envoyons trop de messages, nos fournisseurs d'accès internet nous inscrivent comme spammeurs, et bloquent nos comptes. Pour pallier à cet inconvénient, nous avons intégré à notre site BNL le logiciel MailPoet, qui permet l'envoi de messages en quantité importante, sans risque de blocage.

Vous êtes 185 personnes, à vous être inscrites sur cette liste.

Lorsque j'envoie un message, tel que « pensez à nous envoyer vos cotisations pour adhérer à l'association », je ne peux que difficilement trier ceux qui sont à jour de leur cotisation de ceux qui ne le sont pas. C'est possible, mais cela nécessiterait 2 ou 3 h de pointages inutiles. Et moi, comme vous, je cours après le temps.

Donc à réception d'un message, si vous n'êtes pas concerné n'en tenez pas compte. Merci.

Vous avez aussi reçu un document par Assoconnect et SAGA.

Créer votre mot de passe pour aller sur votre fiche, et complétez ou modifiez vos informations personnelles, vos adresses, vos dates de naissance, et toutes les infos manquantes. Pour les renseignements divers, comme « faites-vous de l'informatique, de la couture, du sport etc., les renseigner permet à la Fédération Française 650 000 adhérents de savoir que 60% des retraités sont informatisés ou que 10% des hommes font du tricot. Ce n'est qu'un exemple bien sûr.

Bilan financier.

Lors du décès de notre trésorière Sylvie, à qui je rends hommage, Mireille s'est présentée spontanément pour poursuivre l'activité de trésorerie et, avec l'aide de notre conseiller en gestion financière, Marc Grime, nous avons pu continuer sans heurt majeur.

Mireille a réalisé un bilan simplifié qu'elle va vous présenter.

Quand je dis simplifié, je veux dire que la particularité de notre association est de travailler sur 3 ans, entre les premiers appels de fonds et la réalisation d'un voyage, il se passe souvent un ou même 2 années.

J'en conclus que le bilan d'une année est légal bien sûr, mais il ne représente qu'une image de temps T de nos activités. Il faut faire un mixage sur 3 ans pour avoir une image plus nette de la santé financière de l'association, c'est ce que Mireille va vous expliquer.

Voir bilan financier en annexe.

Comme le veut la loi, je vous ai envoyé un appel pour trouver un vérificateur des comptes, qui ne fait pas partie du conseil d'administration.

J'ai reçu 3 réponses, et je tiens à vous remercier de cette participation.

J'ai donc demandé à Joëlle de se pencher sur notre trésorerie, voici son compte rendu.

Contrôle des comptes en annexe

Vote du Quitus financier. Contre 0 voix, abstention 0 voix, le bilan financier est accepté à l'unanimité.

.

Intervention de David Loutreuil représentant la mairie de Nieul sur Mer. Il félicite l'association pour ses nombreuses actions, notamment auprès des personnes âgées de la commune par le club, et sa participation à la vie de la commune dans les différentes manifestations publiques. Il souligne l'excellente gestion financière de BNL qui est demeurée saine malgré plusieurs années de Covid qui ont mis à mal de nombreuses associations.

Intervention de Hervé Duval, qui présente la Fédération Générations Mouvement.

Un détail important à préciser. Comme je vous l'ai dit, dans le prix de la cotisation à la Fédération, nous avons l'assurance voyage de Groupama.

Pour les sorties, les voyages, et les activités que nous organisons, être adhérent de BNL est donc **obligatoire**. J'ai un logiciel d'inscription à l'assurance, (ce sont les messages de Saga ou Assoconnect que vous recevez par courriel). Aucune personne non adhérente ne peut participer à un de nos voyages, c'est la raison qui m'oblige à vous relancer, encore et encore, si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation.

Cette affiliation à la Fédération, nous donne un N° d'immatriculation (IM75100069) dans le registre des organisateurs de voyages, et nous permet ainsi de monter d'organiser et de vous proposer des voyages sans intermédiaire comme nous l'avons fait pour le Vietnam. Bien sûr nous continuons aussi à faire travailler les agences de voyages locales.

Sorties 2023 et voyages pour 2024

Je vais maintenant vous présenter 2 sorties pour 2023, donc cette année.

Je reçois beaucoup de publicités pour des sorties, que ce soit par la poste ou par nos fournisseurs. Parfois, cela fait tilt et je les garde précieusement.

En voici 2 qui sont sorties du lot.

Visite de BRANTOME en mai, voir la proposition en annexe

Spectacle à Aiffres. En novembre, voir la proposition en annexe

A la fin de la présentation, nous allons vous remettre un bulletin de vote et de pré-inscription. Cela nous permettra d'avoir à notre disposition un sondage précis sur la faisabilité d'une sortie ou d'un voyage.

Pour 2024, nous vous proposons un voyage de 5 jours en Espagne, voir en annexe.

Avril 2024, nous vous proposons une croisière sur le Rhin voir en annexe.

Pour le voyage long-courrier, nous vous offrons le choix entre 4 destinations. Voir le détail en annexe

1 Guatemala

2 Laponie

3 Népal

4 Ouzbékistan.

Jean Philippe nous commente les avantages de chaque destination.

Nous remettons à chacun un bulletin de vote qui sera dépouillé dans la journée.

En collaboration avec l'association Nieul Gym Loisirs, nous vous proposons :

Journée détente Planète Sauvage, Dimanche 25 juin, + ou - 10 places pour BNL

Soirée dansante avec repas Samedi 25 novembre, NGL & BNL.

Jean-Philippe, notre conseiller voyage, dont les connaissances sur les pays du monde sont immenses, vous propose 3 conférences, qui n'ont aucun rapport avec les voyages qui sont proposés, mais qui sont d'un intérêt très important et d'un enrichissement de nos connaissances sur le monde.

***L'Histoire des grands voyageurs de Lucy à Marco Polo**

***La route de la soie**

***La découverte de l'Antarctique, et la conquête du pôle sud**

Sur un vote à mains levées, immédiatement de 20 à 30 personnes se montrent intéressées, pour chaque conférence.

Résultats des votes au conseil d'administration.

Joëlle ELBER élue avec 100 % des votants. Michel FILET élu avec 100 % des votants

Renée FILET élue avec 100 % des votants. Tony VIEUILLE élu avec 100 % des votants.

Résultats des votes choix de voyages.

Brantôme 45 participants.

Spectacle à Aiffres 41 voix

Voyage en Espagne 12 voix

Croisière sur le RHIN 52 voix

Voyage au Guatemala, 31 voix

Voyage au Népal 31 voix

Voyage en Ouzbékistan 26 voix

Voyage en Laponie 12 voix.

Nous allons affiner les 3 voyages long-courriers et vous proposer des dossiers complets, les inscriptions viendront après les réunions d'informations que nous mettrons en place.

La réunion ainsi s'achève, le Président la déclare terminée à 12h45.

Nous passons à l'apéritif, et au repas préparée par l'association de La Rochelle ALTHÉA

Dans l'après-midi, le chanteur Jacky poussera la chansonnette de nos jeunes années.

Fait à Nieul le 14/03/2023

Signatures du Président et d'un membre du bureau

Michel FILET
Président



Renée FILET
Secrétaire adjointe

